

Jimmy Dacquin (Ô P'tit Môme), nouveau Président de la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC)

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 6 octobre 2026 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) a élu un nouveau Président : Jimmy Dacquin, fondateur du réseau de micro-crèches Ô P'tit Môme. Pour la première fois, la FFEC est présidée par un dirigeant issu des micro-crèches.

Un dirigeant de micro-crèches à la tête de la FFEC

Réunis en Assemblée générale le 5 octobre 2026, les adhérents de la FFEC ont élu à l'unanimité Jimmy Dacquin au poste de Président de la FFEC.

Jimmy Dacquin est le fondateur et président-directeur général d'Ô P'tit Môme, réseau de micro-crèches né à Marcq-en-Barœul en 2014 qui compte plus de 300 structures ouvertes en France. Adhérent de la FFEC depuis 2020, administrateur depuis octobre 2022, il en devient le Président.

Ô P'tit Môme développe des micro-crèches au cœur des territoires, y compris dans des communes rurales, avec un réseau de 64 micro-crèches en propre et 250 établissements dirigés par des gestionnaires franchisés. Ces gestionnaires sont accompagnés et contrôlés pour garantir aux enfants la qualité d'accueil qui leur est due. Tous partagent les « 3 H » du réseau : humilité, humanité, humour.

Les priorités du nouveau Président

Jimmy Dacquin a présenté aux adhérents les priorités de la FFEC pour 2026-2027 :

- faire entendre la voix des entreprises de crèches et de micro-crèches dans la campagne présidentielle de 2027, avec le livret de propositions de la FFEC ;
- obtenir un Plan d'urgence pour la Petite Enfance, demandé par la FFEC le 10 septembre 2026, face aux difficultés économiques de toutes les crèches et micro-crèches ;
- préparer la prochaine Convention d'objectifs et de gestion (COG) entre l'État et la Cnaf ;
- valoriser les métiers de la petite enfance, avec une campagne dédiée en novembre 2026.

« Les entreprises de crèches et de micro-crèches accueillent chaque jour des dizaines de milliers d'enfants, partout en France. Dans une période décisive pour notre secteur, la FFEC portera auprès des pouvoirs publics et des candidats à l'élection présidentielle une exigence simple : garantir aux familles une offre d'accueil de qualité, grâce à des professionnels valorisés et à un modèle économique soutenable », a déclaré Jimmy Dacquin.

Un Conseil d'administration renouvelé

Jimmy Dacquin succède à Jérôme Obry (Rigolo Comme La Vie), Président de la FFEC depuis le 14 juin 2021. La FFEC remercie Jérôme Obry pour son engagement au service de la Fédération et du secteur.

L'Assemblée générale a également réélu son Vice-président MAC Jean-Emmanuel Rodocanachi (Les Petits Chaperons Rouges), sa Vice-présidente Micro Thérèse Majnoni d'Intignano (Les Paradis de Jules & Juliette) et réélu ses autres 8 administrateurs : Babilou, Cap Enfants, La Maison Bleue, Léa & Léo, Les Bébé Explorateurs, Les Petites Canailles, Rigolo Comme La Vie et Sogécriche.

Contact presse : Elsa HERVY, Déléguée générale – 06 38 54 49 73 – elsahervy@ff-entreprises-creeches.com

A propos de la FFEC : chiffres au 1er janvier 2026

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 1 000 entreprises adhérentes représentant 3 200 établissements, soit 72 000 places de crèches en France et employant 28 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour ses membres qui, en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une Charte éthique rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.

« Aimer faire mieux sera toujours le guide de notre action, pour les enfants, les parents et nos équipes »